PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 9 février 2012 à 20 h 00 à la salle municipale située au 461, rang Saint-Amable.

SONT PRÉSENTS :

LE MAIRE, M. Richard Leblanc

LA CONSEILLÈRE ET LES CONSEILLERS,

Dominique Lussier
Alain Jobin
Pierre Savaria
Richard Savaria
Marcel Therrien
Marcel Riendeau

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Ouellet.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande aux membres du conseil présents de se recueillir quelques instants et ouvre la session.

Résolution numéro 31-02-2012
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Pierre Savaria
APPUYÉ PAR la conseillère Dominique Lussier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Résolution numéro 32-02-2012
AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Alain Jobin que la déposition du budget 2012 se fera à la salle municipale située au 461, rang Saint-Amable, lundi le 20 février 2012.

Résolution numéro 33-02-2012
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition du conseiller Marcel Therrien, l'assemblée est levée à 21 h 10.

(s) Richard Leblanc
Richard Leblanc
Maire

(s) Julie Ouellet
Julie Ouellet
Directrice générale et secrétaire-trésorière